

ALDA PEREIRA-LEMAITRE

RASSEMBLEMENT CITOYEN POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE A NOISY



Êtes-vous favorable au projet d'usine de TMB-méthanisation à Romainville-Bobigny, que ce soit dans sa version d'origine ou dans la version légèrement modifiée par URBASER et le SYCTOM ? Qu'est-ce qui motive votre position ?

APL : Aujourd'hui comme en 2008, je garde la même cohérence. Je suis donc contre le projet d'usine TMB-méthanisation à Romainville-Bobigny. Si j'avais eu une majorité stable en 2008, j'aurais présenté au conseil municipal une délibération visant à émettre un avis défavorable sur le procédé tel qu'il est envisagé en zone urbaine dense. Mais comme vous le savez, en 2008 j'étais minoritaire sur ce dossier. En effet, à cette période les groupes des élus PC, PS et EELV étaient tous pour ce projet d'usine. L'arrêté préfectoral de 2011 autorisant le projet d'usine TMB-méthanisation a déclenché un débat citoyen qui a permis de faire évoluer de nombreux élus sur l'importance des choix écologiques que nous devons faire concernant le traitement des déchets. Aussi, avec mon équipe nous réaffirmons notre opposition à ce projet que ce soit dans sa version initiale ou dans la version légèrement modifiée.

Nous nous opposons fermement au projet d'usine TMB-méthanisation pour plusieurs raisons. Ce projet est dangereux pour notre environnement et notre santé. De plus, nous savons que le compost qui en sortirait serait de mauvaise qualité et les agriculteurs le refusent.

Si vous n'y êtes pas favorable :

Vous opposerez-vous à tout projet de traitement des ordures faisant appel au procédé de TRI MECANO BIOLOGIQUE ?

APL : Oui, nous nous y opposerons avec fermeté.

Si URBASER et le SYCTOM maintiennent leur projet, même modifié, que ferez-vous concrètement pour empêcher que cette usine soit construite ?

APL : Avec mon équipe, nous prendrons toutes les mesures possibles pour empêcher ce projet. Les élus examineront tous les moyens légaux permettant d'y mettre fin. Nous continuerons la mobilisation citoyenne en lien avec les conseils de quartiers et les différentes associations.

Vous engagez-vous à mettre en place dans votre commune, dès le début de votre mandature, une collecte sélective en porte-à-porte des biodéchets, de façon à ce que ceux-ci soient transformés en compost utilisable par les agriculteurs ? C'est en effet la seule solution alternative au TMB, à l'incinération et à la mise en décharge.

APL : *Nous nous engageons à mettre en place assez rapidement une collecte sélective en porte-à-porte des biodéchets. Nous sommes convaincus par cette solution qui s'inscrit dans une gestion intelligente des déchets. La France est en retard en matière de tri et de collecte des déchets organiques et pourtant les retours d'expériences de plusieurs pays d'Europe sont plutôt encourageants. Il y a des leçons à tirer face au projet scandaleux de l'usine TMB méthanisation prévu à Romainville. Oui, sur notre territoire la gestion des biodéchets doit être définie comme une priorité. Séparer les biodéchets à la source est le meilleur moyen de garantir la qualité du compost qui sera produit par leur décomposition. Nous savons qu'il est nécessaire d'assurer une séparation préalable à la collecte pour obtenir un gisement de biodéchets propres.*

Vous engagez-vous à favoriser la création d'emplois locaux dans le domaine de la sensibilisation et de la formation des habitants au tri, à promouvoir la prévention, la réduction et le recyclage des déchets, à réorienter dans ce sens les budgets colossaux qui sont actuellement consacrés à leur mauvaise gestion ?

APL : *Oui avec mon équipe nous prenons l'engagement de favoriser la création d'emplois locaux sur ce secteur d'activité. Le tri à la source nécessite bien évidemment la mise en place d'actions pédagogiques et citoyennes pour sensibiliser les habitants.*

Comptez-vous réclamer le retour aux municipalités de la compétence de la collecte et du traitement des déchets dans le cadre de la future Métropole du Grand Paris, afin de promouvoir une gestion citoyenne des ordures ménagères qui responsabilise ceux qui les produisent, c'est-à-dire nous tous ?

APL : *A ce jour, les compétences de la future Métropole du Grand Paris ne sont pas clairement connues. Aussi, pour plus d'efficacité et de proximité, Il nous paraît urgent de réfléchir à un retour aux communes de la compétence du traitement des déchets. Il faudra par ailleurs construire avec cohérence une coordination intelligente entre les territoires de la future Métropole du Grand Paris. Nous devons viser l'excellence environnementale dans une démarche transversale.*

CHANGEONS NOISY